

# LE COMBATTANT



JOURNAL DES COMBATTANTS DE L'UNION FRANÇAISE INDOCHINE, MADAGASCAR,  
CORÉE, AFRIQUE DU NORD, ET AUTRES THÉÂTRES D'OPÉRATIONS EXTÉRIEURS

Association affiliée à la Fédération Nationale André Maginot, GR50

## Les deux décorés de la Légion d'honneur



## La Creuse





# Assemblée Générale - LYON





Éditée et réalisée par l'Association des Combattants de l'Union Française, Anciens du C.E.F.E.O., Indochine, Madagascar, Corée, Afrique du Nord et autres théâtres d'opérations extérieurs.

Directeur-gérant : Marceau MARTIN  
Rédacteur en chef : Alain de LAJUDIE  
Comité de rédaction : Alain de LAJUDIE  
Michel LE ROUX  
Michel DAB

#### Rédaction administration :

8 bis, rue Vavin  
75006 PARIS  
Tél. 01 42 49 28 64  
Courriel : acufparis@orange.fr  
Site internet : www.acuf.fr

**LES RÈGLEMENTS PAR CCP :  
sont à adresser directement  
au siège national, et donc  
en aucun cas aux CCP.  
En effet, ceux-ci sont  
dans l'incapacité de nous faire  
connaître l'identité du tireur  
et l'objet du versement.**

C.C.P. ACUF PARIS : 615894 F  
N° Commission Paritaire : 3207D73AC  
Reproduction interdite

Impression et mise en page :  
SARL Imprimerie Guériaud  
Z.I. de Bellevue - 03120 Lapalisse  
Tél. 04.70.99.08.77  
imprimerie.gueriaud@sfr.fr

## PERMANENCE

Elle est assurée  
au siège national,  
8 bis, rue Vavin  
75006 PARIS

Tél. 01.42.49.28.64

***Attention,***  
***heures d'ouverture modifiées***  
**du lundi au jeudi**  
**de 10 h à 16 h 30**  
**le vendredi de 10 h à 15 h**

**On peut joindre,  
en cas d'urgence :**

- Marceau MARTIN, président  
national au 06 81 79 70 05  
- Françoise GOUDOUNEIX,  
secrétaire nationale  
au 06 77 44 15 22  
- Alain de LAJUDIE, rédacteur  
en chef au 04 70 46 32 96



Chers amis

Ce 18 avril prochain, nous tiendrons notre congrès annuel à Neuvy-sur-Barengéon. Certes, il n'aura pas l'ampleur ni le rayonnement de celui de l'an dernier à Clermont Ferrand pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire de notre association et fut exceptionnel tant dans son organisation que par votre participation et la présence d'autorités locales.

Ce sera néanmoins un bon moment de rencontre pour tous les participants, même s'il faudra bien aborder un sujet désagréable qui est celui de l'avenir de l'ACUF, notre association à laquelle vous êtes si attachés. Vous en trouverez le compte rendu dans le prochain numéro du Combattant.

Cette année marquera la fin des célébrations du centenaire de la Première Guerre Mondiale, la « Der des Der » comme disaient nos anciens. Mais, malheureusement, comme récemment au Mali, des soldats français continuent de payer de leur vie leur engagement au service de la France.

Resterons-nous encore longtemps engagés dans cette guerre au Sahel alors que beaucoup se demandent si nous avons réellement les moyens de la poursuivre. Nos dirigeants sont-ils certains de son utilité ? Il est vrai que nous pouvons avoir des doutes, il n'y a qu'à regarder du côté de l'Afghanistan où, malgré les longues années de l'engagement international, la situation est en passe de redevenir celle qui avait motivé cet engagement.

Bonne lecture à tous.

**Marceau MARTIN**  
*Président national*

## SOMMAIRE

**03** Editorial du président  
national.

**04** In Memoriam

**05** Histoire - Indochine

**08** Afrique du Nord

**10** La Vie de l'Association

**15** Le Carnet de l'Association

**16** L'ACUF vous informe

**16** Le saviez-vous

**19** Photos

## Paul CLARY

**Avec la disparition de Paul Clary le 9 janvier, l'ACUF perd un de ses plus anciens et fidèles adhérents.**



Paul est né le 28 février 1927 à Roman sur Isère (Drome). Il abandonne ses études secondaires pour rejoindre en 1942 les massifs de l'Isère où la Résistance s'organise. Il s'y impliquera dès l'âge de 16 ans avec son frère aîné fuyant le STO. Il échappera aux forces policières de Vichy mais son frère est capturé, sera déporté par les nazis au camp de concentration de Dachau. Il devance son appel et s'engage

dans l'armée de l'air le 15 juin 1947, à la base aérienne de Clermont-Ferrand-Aulnat où il effectue sa phase de formation initiale. Le 23 décembre, il est affecté à la base aérienne de Compiègne, puis le 7 mars à la base aérienne 740 de Nantes-Château Bougon. Il est nommé sergent le 1er septembre 1950.

Détaché à la base aérienne 706 de Cazaux (Ecole des techniciens de sécurité) de mars à mai 1951, il obtient son brevet élémentaire de spécialité. Il se marie le 2 novembre 1951 à Nantes. Il est affecté le 12 novembre 1951 au centre d'entraînement des réserves de l'armée de l'air de Lille, en tant que chef de la sécurité des vols.

Début janvier 1952, il apprend qu'il est désigné « Tour de départ en Indochine ». La guerre qui dure maintenant depuis 1945 exige de plus en plus de moyens.

Le 22 février 1952, il embarque à Marseille sur le paquebot « André Lebon » pour un voyage de 26 jours. C'est à partir du 20 février qu'il décide de tenir un journal de route. Il le rédigera pendant les 25 mois de son séjour en Extrême-Orient. Son fils Jean-Paul naît le 13 octobre 1952.

A son retour d'Indochine, le 4 avril 1954, Paul Clary sera affecté dans une station radar à Dole-Tavaux. Sa fille Brigitte naît le 26 août 1956. Après un passage à l'Ecole technique de l'armée de l'air de Rochefort et à celle de Cazaux où il obtient son brevet supérieur de spécialité, il est désigné en mars 1957 pour l'Algérie qu'il rejoint avec son épouse et ses enfants. Il y séjournera dans une unité à Baraki au sud d'Alger jusqu'en mars 1961 puis, en détachement de terrain opérationnel à Laghouat (Sud-Algérien) d'où il sera muté fin décembre à la base aérienne d'Oran-La Sénia. En août 1962, après l'indépendance de l'Algérie, il est rapatrié avec sa famille et affecté à la base aérienne 132 de Colmar-Meyenheim. Ayant obtenu son brevet de cadre de maîtrise à l'Ecole de l'armée de l'air de Rochefort, il est nommé chef des services de sécurité de la base, et au grade d'adjudant-chef.

Le 1<sup>er</sup> mai 1967, il quitte l'armée de l'air et est admis sur concours dans le corps des techniciens d'étude et d'exploitation de l'aviation civile. Après un cursus de perfectionne-

ment à l'Ecole nationale de l'aviation civile dont il sortira major de sa promotion, il est affecté comme adjoint technique du chef du district aéronautique Nord/Pas-de-Calais, chargé des moyens généraux et de la sécurité, sur l'aéroport de Lille-Lesquin puis, sur sa demande au même poste du district aéronautique Pays de Loire, sur l'aéroport de Nantes-Château Bougon, le 15 mars 1972.

Au profit du service technique de la navigation aérienne, il participera à l'étude, à la réalisation et à l'expérimentation de nouveaux matériels lourds de sauvetage, protection et lutte contre les feux d'aéronefs.

Il est admis à la retraite le 1<sup>er</sup> novembre 1987 avec le grade de chef-technicien de classe exceptionnelle. Il clôture ainsi 40 années de carrière aéronautique et il se retire avec sa famille à Rezé.

Ayant contracté un engagement « Réserve-active », il sera affecté « mobilisation » à la base aérienne 705 de Tours puis, sera commandant du centre air de perfectionnement et d'information des réserves (CAPIR) de Nantes de 1975 à 1981. Il est admis à l'honorariat du grade de capitaine le 1er mars 1984. Au titre de la réserve citoyenne et bénévolement, il continue à s'impliquer très activement dans les activités du CAPIR et au sein de l'association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air dont il fut président de secteur pendant 6 ans.

Paul Clary obtint son brevet de pilote de planeur militaire et civil en 1950 puis en 1963 le brevet de pilote avion (PPL-A), qu'il aura l'avantage de mettre à profit dans son emploi à l'aviation civile. Il totalisera près de 1500 heures de vol comme pilote.

En 2000, il obtint de l'association nationale « Les Vieilles Tiges » la médaille de pilote du demi-siècle. Il continua à piloter au sein de l'aéro-club d'Airbus-Nantes.

Le 2 juin 1992, dans la cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides le président de la République, François Mitterrand, remet à Paul Clary la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Il est en outre titulaire de 12 autres décorations officielles dont la médaille militaire, la croix d'officier de l'ordre national du Mérite et la médaille d'honneur de l'aéronautique. Dès son retour d'Indochine fin 1954, il adhère à l'Association de Combattants de l'Union Française (ACUF) et y sera successivement président de la section de Saint-Nazaire, président départemental et délégué régional. C'est à ce titre que de 1996 à 1998, il présidera le Comité pour la réalisation d'un Mémorial « Maréchal de Lattre et Corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient » à Mouilleron de Pareds (Vendée) inauguré le 2 mai 1998 en présence du Ministre des anciens combattants et de la Maréchale de Lattre. Membre du Conseil national puis du Comité directeur, il devient membre du bureau et restera deux ans secrétaire national. Il redeviendra ensuite président de la section Côte d'Amour et de Jade, présidence qu'il cédera tout en y restant très impliqué mais depuis un an, il avait été contraint par la maladie de cesser toute activité associative.

## Les Fusillés de 1917

Durant toute la guerre de 1914-1918, 2400 condamnations à mort furent prononcées pour actes criminels et faits d'indiscipline. A peu près 600 furent exécutés. Signalons, pour relativiser que pendant la guerre, 8 000 000 d'hommes furent appelés sous les drapeaux dont 1 400 000 furent tués au combat.

On n'a retenu que les actes d'indiscipline survenus en 1917 parce que, sans doute, ils ont été perpétrés de manière collective. On a parlé des « mutineries » de 1917, mais ce terme est impropre car il ne s'applique qu'à la Marine où l'équipage s'est révolté et qui s'est emparé du commandement du bâtiment, a tué les officiers. En 1917, c'est toute autre chose: il s'agit de faits de désobéissance collective, d'actes d'indiscipline, de refus collectif de « monter en ligne ».

Le général Nivelle a lancé au printemps 1917 une offensive dans la région du Chemin des Dames en déclarant, dans un ordre du jour, qu'elle mettrait fin à la guerre. Hélas, l'échec fut cuisant et se solda par des pertes humaines énormes : 40 000 tués !

Dans le climat d'incertitude, de lassitude, de l'usure au front d'une guerre qui dure sans fin, l'échec de

l'offensive Nivelle fit déborder le vase. Le refus de la guerre s'installa dans les esprits. Le 28 mai 1917, des actes graves d'indiscipline ont été perpétrés, au début au sein du 217<sup>e</sup> RI. Là, 2500 hommes ont refusé de monter en ligne. Rapidement le mouvement s'étendit à d'autres formations. Selon le règlement militaire, le refus d'obéissance en face de l'ennemi est passible de la peine de mort. Si le commandement ne réagissait pas rapidement, la France risquait de perdre la guerre.

C'est alors que Pétain succède à Nivelle, le 15 mai 1917. Il demande au gouvernement des mesures d'exception. Il les obtient et va les appliquer dans plusieurs domaines :

- Il décide d'une justice d'exception : jugements rapides, condamnations à la peine capitale. D'ailleurs, fait unique dans l'armée française, le Président de la République lui cède son droit de grâce.
- Il décide d'améliorer les conditions de vie des soldats : qualité de l'ordinaire, droit aux permissions, relèves, droit au repos.
- Il décide également de suspendre les opérations offensives « coûteuses » (directive n°1 du 19 mai 1917) pour privilégier des opérations locales, limitées, avec une

solide préparation d'artillerie.

En un mois, Pétain réussit à rétablir l'ordre.

Le nombre exact des « fusillés pour l'exemple » est l'objet d'élucubrations les plus fantaisistes. D'après les historiens dignes de foi, on peut dire qu'il y eut 3 427 condamnations prononcées dont 554 condamnations à mort. 43 Condamnés furent exécutés dont 26 pour cas d'indiscipline collective.

L'idée d'une réhabilitation de ces « fusillés pour l'exemple » a ressurgi de nos jours. Certains disent: « ces hommes voulaient défendre leur patrie comme les autres ». Pour les Anciens Combattants et les associations qui les représentent, une telle réhabilitation est impossible. Le Comité National d'Entente a déclaré : « les fusillés ont fléchi, on peut les comprendre mais pas l'admettre, ceux-là ne sont pas morts pour la France ».

Il ne manquerait plus que leurs noms côtoient, sur nos monuments aux morts, les noms des héros, eux, « morts pour la Patrie ».

*Colonel Christian GUIZONNIER,  
président de la section de Bordeaux*

---

# INDOCHINE

---

## Le combat de commando 26 à Phat Dien

Le 9 décembre 1951. Un épisode peu connu de la guerre d'Indochine où s'illustra notre ami Claude BIASINI, ancien des Commandos du Nord-Viet-Nam, membre de l'ACUF.

A une centaine de kilomètres au sud d'Hanoï, Phat Dien est une vaste agglomération composée d'une quarantaine de localités regroupant, dans les années 1950, quelques 150.000 catholiques constituant l'évêché de Monseigneur LE HUU TU. Elle est divisée en casiers par des canaux et des digues rectilignes tracées dans le sol allu-

vionnaire du delta du Tonkin.

C'est à partir de 1864 que le père TRAN LUOC, surnommé le père SIX, curé de Phat Dien et conseiller à la cour d'Annam, entreprit d'assécher et d'irriguer méthodiquement les immenses marécages des alluvions du fleuve Rouge. Il mit ainsi en valeur des centaines d'hectares capables de donner chaque année une double récolte de riz. Sur ces terres conquises sur la mer, il fit de 1875 à 1899, bâtir, à force de remblais, ce joyau d'architecture vietnamienne qu'est aujourd'hui encore la cathé-

drale de Phat Dien.

En 1951, dans l'un des casiers de la cité, le village de Tri Chinh abrite le poste de commandement du secteur de Phat Dien dirigé par le colonel BOREL. Deux officiers, le capitaine SAULNIER, son adjoint, qui sera blessé par balles dès le début des combats, le lieutenant MILLOT, chef du 2<sup>ème</sup> Bureau, une vingtaine de sous-officiers et soldats européens, quelques artilleurs, un détachement du génie de la Légion étrangère en constituent l'effectif. Le commando 26 composé d'une centaine de parti-



sans vietnamiens en assure la protection avec quelques milices catholiques. En l'absence de son chef, en mission à Hanoï, le commando est placé sous le commandement du sergent BIASINI, assisté du caporal MAUCHAUSSÉ et de l'adjudant des forces supplétives DÉ, personification du vieux militaire indochinois qui a combattu les siamois et les japonais.

A Phat Diem, le 9 décembre 1951, les cérémonies religieuses, consacrées à Notre-Dame de Fatima viennent de prendre fin. La veille, la division 320, bien qu'engagée dans les combats de Hoa Binh, a fait glisser 4 de ses bataillons aux abords de la zone, peut-être pour s'approvisionner en riz. Déployés en arc de cercle, de sud en ouest, ceux-ci attendent de se dévoiler. Déjà, des éléments vietminh se sont infiltrés dans la ville en se mêlant aux processions des fidèles. Dans l'après-midi du 9 décembre, sur les conseils de l'adjudant DÉ, le sergent BIASINI consigne le commando dans ses cantonnements. Vers 23h00, une agitation anormale aux lisières de Phat Diem, des bruits, des lumières alertent la garnison. Les hommes, lourdement armés, munis de grenades gagnent leurs postes de combat, les personnels du PC s'intercalent entre les commandos, les artilleurs rejoignent leurs alvéoles. A 3h00, la nuit est claire, le colonel BOREL ordonne une reconnaissance. Claude BIASINI en prend la tête. A moins d'une centaine

de mètres, la patrouille est prise sous un feu violent, 2 partisans sont tués, 4 blessés, le sergent BIASINI, touché à la main, rejoint difficilement, en rampant dans la rizière, le cheval de frise où l'attend l'adjudant DÉ. Bien que commotionné, il assurera son commandement pendant toute la durée des combats. La bataille de Phat Diem commence.

Les tirs de SKZ - canon sans recul artisanal - disloquent murs et barrières. Le caporal-chef MAUCHAUSSÉ est blessé par des éclats. Les miliciens s'enfuient. Disposant de munitions à profusion, les défenseurs neutralisent l'ennemi et le repoussent. Les cadavres s'amoncellent. Durant des heures les affrontements de rue font rage, marqués par de nombreux combats singuliers tel celui du sergent-chef CARBONELL qui, posté avec un fusil mitrailleur à l'angle nord-est du périmètre du PC résiste toute la nuit, bien que blessé, aux assauts répétés de l'ennemi. Pendant ce temps, des unités de la 320 ont bousculé les postes périphériques du secteur et installé des embuscades sur les axes susceptibles d'être empruntés par des renforts. D'autres ont pénétré profondément dans Phat Diem où elles sèment la mort et la désolation. La cité épiscopale est en flammes. Le jour s'est levé, le combat continue. Il faut nettoyer les arrières-cours et les jardins intérieurs où se cachent des Bo doi. Dans la matinée un groupe de marins venant du poste voisin de

Kin Dai, à 4 km, a rejoint les lieux des combats. C'est par eux que Claude BIASINI apprend l'existence d'un homme blessé, le vaguemestre, retenu prisonnier par des vietminh dans une maison proche. Sous le feu, accompagné de quelques hommes, Claude BIASINI délivre le captif et le ramène dans les lignes amies. Vers 16h00, les tirs s'espacent, l'ennemi, exsangue, à bout de munitions, commence à se retirer en emportant ses blessés. A 17h00, les Dakota, transportant les parachutistes du 10<sup>ème</sup> BCCP surgissent au-dessus de Phat Diem. Les paras sautent dans la rizière au sud de la ville et poursuivent l'ennemi en retraite. La bataille de Phat Diem s'achève. Le commando 26 déplore la perte de plus de 40 hommes tués - ou blessés, soit environ 30% de son effectif. Coloniaux et tirailleurs dans les postes périphériques ont également beaucoup souffert. Mais le bilan est de taille. Près de 250 cadavres jonchent le terrain. Avec les blessés emportés, c'est au moins 400 hommes que les vietminh ont perdus.

Renforcé par des volontaires des milices catholiques, le commando 26 reprendra rapidement le combat. L'adjudant DÉ sera promu au grade de sous-lieutenant dans les forces supplétives et Claude BIASINI, cité à l'ordre de l'Armée, sera décoré de la croix de guerre de TOE avec palme.

C. NOËL, section de Fréjus-Saint Raphaël

## Souvenirs d'Indochine

Ayant participé à la campagne d'Indochine de 1949 à 1951, je livre quelques souvenirs de cette expédition qui sont restés gravés dans ma mémoire.

Débarqué à Haiphong le 11 novembre 1949, j'étais aussitôt affecté au 4<sup>ème</sup> escadron du Régiment d'Infanterie colonial du Maroc. Cette unité qui s'est couverte de gloire en Indochine, étant présente à toutes les opérations importantes, est la plus décorée de l'armée française totalisant 18 citations à l'ordre de l'Armée.

A peine arrivé, j'ai participé entre Noël et le Jour de l'An 1949 à une vaste opération dans le delta. L'objectif était de reconquérir un ter-

ritoire occupé par le Viet Minh, dans la région de Ninh-Giang, en bordure d'un fleuve. Plusieurs unités, dont la Marine nationale, concourraient à cette entreprise. Il y avait à cette époque du RICM, un commando composé majoritairement de vietnamiens, commandé par deux lieutenants, un métropolitain et un vietnamien, ce dernier ayant participé à la campagne de France. Je connaissais bien le lieutenant TOAN qui était un excellent officier apprécié de tous. J'avais d'ailleurs souvent l'occasion de le rencontrer, en le saluant au passage, car son domicile était proche de notre cantonnement situé sur la route de Doson à quelques encablures de l'aéroport de Catbi. Parfois

il nous arrivait même d'échanger quelques mots d'amitié.

Lors de cette opération, le commando composé d'une cinquantaine d'hommes était dirigé par le lieutenant TOAN, l'officier français étant indisponible. Notre unité avait pour mission de convoyer le commando d'une rive à l'autre du fleuve où il devait prendre position avant de procéder à l'offensive prévue le lendemain à l'aube.

Nous étions tous joyeux sur cette embarcation dénommée « Kifanlo », heureux de participer à cette opération de reconquête. Puis, après la traversée du fleuve, nous nous sommes séparés, nous souhaitant bon courage pour le lendemain.

Hélas ! une bien triste nouvelle nous parvenait dans la matinée. En effet, nous apprîmes que le lieutenant TOAN avait entraîné tous les soldats vietnamiens à rejoindre le Viet Minh avec lui. Nous étions tous consternés car nous ne nous attendions pas à ce triste épilogue. Les sous-officiers et caporaux français qui encadraient les vietnamiens du commando n'avaient pas été tués par ceux-ci mais blessés aux jambes afin qu'ils ne puissent pas alerter trop rapidement les autorités supérieures de ce drame imprévu. Leurs vies avaient donc été épargnées.

Comment peut-on tuer des camarades, aux côtés desquels on a fraternellement combattu durant des semaines et parfois des mois.

Cet épisode tragique m'a bien sur laissé un très mauvais souvenir car je ne m'attendais pas à ce qu'un officier qui était très apprécié, change brutalement de camp.

A notre retour à Haiphong, j'ai retrouvé mes camarades qui avaient subi ce drame et ne comprenaient pas ce qui leur était arrivé car eux aussi estimaient beaucoup le lieutenant TOAN.

L'épisode suivant est moins dramatique que le précédent, il aurait pu aussi mal se terminer mais heureusement il n'en fut rien.

Notre chef de peloton, le sergent-chef BEAUDONNET, avait été tué au mois d'octobre 1950 en se portant au secours d'un poste isolé et durement attaqué par le Viet Minh. Je devais d'ailleurs l'accompagner ce jour là mais n'en avais pas eu l'autorisation. Quelques semaines plus tard, la patrouille de quatre ou cinq hommes qui faisait l'ouverture de route pour détecter les mines avait été totalement anéantie par une violente attaque du Viet Minh ce qui avait conduit l'état-major du régiment à publier une note de service interdisant toute sortie nocturne sauf en cas de force majeure, en raison des risques importants encourus.

Un soir, à la fin octobre, je me préparais à aller me coucher vers 21 h. Tout à coup, j'aperçus le lieutenant GOYOT, adjoint du commandant arrivant à toute allure et me disant : « cet après-midi, un camion GMC chargé

d'armes et de munitions est tombé dans la rizière avec tout son chargement. Je n'ai pas trouvé de volontaires pour participer à la récupération de ce matériel important. Voulez-vous m'accompagner ? ». Je savais qu'il s'agissait d'une opération très risquée puisque les sorties nocturnes étaient formellement interdites. Après un moment d'hésitation, et comme j'appréciais beaucoup cet officier franco-vietnamien dont j'étais proche, j'acceptais.

Il nous fallait aussi trouver un conducteur titulaire du permis poids-lourds pour conduire l'engin blindé half-track. Nous allâmes donc trouver le brave camarade KEPEKIAN d'origine arménienne qui lui aussi après un moment d'hésitation, accepta de se joindre à nous. Pour finir, nous avons complété la patrouille avec un dernier camarade. Nous avons aussi emmené plusieurs coolies (des prisonniers vietminh) qui s'occuperaient de récupérer tout le matériel pendant que nous surveillerons les lieux alentours truffés de vietminh.

Nous sommes donc partis pour accomplir cette mission très risquée de nuit pour tenter de récupérer tout le matériel. Notre véhicule est sorti de la garnison, les feux allumés étaient réduits au maximum pour ne pas attirer l'attention. Nous n'étions pas maîtres de la situation la nuit en raison de la présence de nombreux vietminh dans les environs.

Après une vingtaine de minutes, nous sommes arrivés sur les lieux. Les coolies se sont aussitôt mis au travail pendant que nous étions occupés à surveiller les alentours. Pour ma part, j'étais solidement cramponné à ma mitrailleuse de 30 afin de parer à toute éventualité. Puis après une dizaine de minutes, j'aperçus dans le lointain à 300 ou 400 mètres des lumières dont l'intensité augmentait de plus en plus alors que jusqu'ici il faisait une nuit noire. J'attirais l'attention du lieutenant sur ce phénomène et nous redoublâmes de vigilance.

Enfin, après quelques instants, nous entendîmes au loin de plus en plus de voix qui s'interpellaient. Il ne faisait aucun doute que les vietminh nous avaient repérés et s'apprêtaient

à nous assaillir. Une grande partie du matériel tombé dans la rizière ayant été récupérée, le lieutenant prit donc la sage décision de faire demi-tour pour rejoindre notre cantonnement. Il était grand temps car si nous étions restés plus longtemps, il est probable que nous n'aurions pas pu résister à une attaque massive de l'ennemi.

Ainsi, nous sommes rentrés tranquillement, heureux d'avoir participé à cette opération nocturne de récupération.

Hélas, quelques semaines plus tard, le lieutenant a été envoyé en mission dans un poste isolé pour remplacer un officier. En se promenant, il reçut une balle dans le ventre dont il décéda victime de ses blessures après quelques jours d'hospitalisation à l'hôpital d'Haiphong.

Ainsi, en l'espace de deux mois, notre petit état-major avait été totalement décimé. Je me suis retrouvé seul cadre pendant plusieurs mois avec le commandant PERIN, responsable du 1<sup>er</sup> Groupe d'escadrons du RICM puisque son adjoint et notre chef de peloton avaient été tués. Le sergent-chef BEAUDONNET n'a jamais été remplacé jusqu'à mon départ en métropole en août 1951.

Maintenant, je vais raconter une histoire invraisemblable mais réelle qui est survenue au mois de mai 1951, peu de temps avant mon retour en France.

Il y avait à cette époque à Haïduong, petite ville située à mi-chemin entre Hanoi et Haiphong, une prison où étaient enfermés les prisonniers vietminh que nous avions pu faire lors des opérations de notre secteur. Les sous-officiers et les caporaux-chefs de la garnison étaient chargés à tour de rôle d'assurer toute une nuit la responsabilité de cette prison. Lorsque mon tour de garde arriva, je me présentais à l'entrée de la prison pour assurer le service nocturne. Le gardien-chef, m'avait-on dit, était un ancien vietminh qui s'était rallié à nous et la surveillance était aussi assurée par trois ou quatre jeunes recrues vietnamiennes postées aux endroits stratégiques. Je regardais donc attentivement les prisonniers rentrer en file

indienne dans le local prévu à cet effet après avoir été pointés par le gardien-chef. Au bout d'un moment, j'aperçus trois ou quatre individus qui restaient dans un coin de la salle et attendaient. Je m'enquis de cette présence insolite auprès du gardien-chef qui me répondit que c'était des officiers qui attendaient que toute la troupe soit entrée pour être ensuite enfermés individuellement en cellule. Curieux de nature, je m'approchais d'eux en restant à distance raisonnable et j'entamais la conversation. J'étais armé d'un revolver Colt arrimé à ma ceinture et chargé d'une balle dans le canon, eux n'étaient évidemment pas armés mais ils avaient l'avantage du nombre. La conversation se déroula normalement et devint de plus en plus sereine au fil des minutes. Ils avaient fréquenté le lycée Albert Sarraut à Hanoi, avaient passé leur baccalauréat comme moi à la même époque au lycée Clémenceau de ma bonne ville de Nantes.

Petit à petit, je me rendais compte qu'ils avaient été endoctrinés par le parti communiste vietnamien comme de jeunes français l'ont été à cette

époque en France. La conversation engagée prenait presque un ton amical. Puis tout à coup, ils me firent une proposition stupéfiante : « vous devriez venir avec nous, vous seriez officier ! ». Quel bel avancement ! Je n'avais évidemment pas l'intention d'y donner suite, désirant servir mon pays contre le totalitarisme communiste qu'ils incarnaient. Cependant, comme ils m'apparaissaient sympathiques et qu'il faisait très chaud à cette époque de l'année, je demandais au gardien-chef de nous apporter quelques bières « Hommel » afin de nous rafraîchir. Nous avons donc trinqué ensemble comme de vieux copains heureux de se retrouver. Puis vint le moment de se séparer. Je demandais donc l'addition au gardien-chef mais à ma grande surprise, ils se précipitèrent tous les quatre me disant : « Non Chep, nous allons régler l'addition, cela nous fait plaisir ». J'étais totalement confus devant cette initiative imprévue. On leur avait sans doute laissé des piastres et ils se cotisèrent pour régler les consommations. Après les avoir chaleureusement remerciés, nous nous sommes séparés en nous souhaitant

bonne nuit. Ils regagnèrent leurs cellules individuelles et je regagnais mon poste pour le restant de la nuit. Le lendemain matin, sur le chemin pour me rendre en ville, je passais devant la prison lorsque tout à coup j'aperçus des mains qui s'agitaient frénétiquement au-dessus du mur ; c'était probablement mes camarades prisonniers de la veille qui me disaient au revoir.

Que sont-ils devenus ? C'est une question que je me suis souvent posée à mon retour en France. Nos dirigeants politiques de part et d'autre ne pouvaient-ils pas trouver des compromis acceptables alors qu'à la base nous arrivions à nous entendre cordialement.

Mon séjour de deux ans au Tonkin arrivé à son terme, je rentrais en France au mois d'octobre 1951 afin de bénéficier d'un congé de fin de campagne de trois mois jusqu'au début 1952, il y a maintenant soixante-sept ans de cela puisque je viens d'entrer dans ma quatre-vingt-neuvième année.

*André GUILLAUD,  
section de Nantes et Environs*



## Décès de Madame DEO VAN DAN

Elle était l'épouse de Deo Van Dan, dernier chef de district de Den Bien Phu, (en thaï c'est Muong Than, l'époque où les maisons sont en paillotes des années

50). Le chef de district est le fils de S.E. Deo Van Long, chef de la province de Lai Chau (Muong Lay), c'est le roi Thaï blanc. Madame Deo Van Dan se nomme Deo Nang Pui, (Nang signifie princesse en thaï). Lors de la bataille de Dien Bien Phu, le chef de district Deo Van Dan et ses partisans sont intégrés dans l'armée française. Réfugiée à Toulouse, sa femme

bénéficia d'une pension de veuve de guerre et éleva seule ses enfants. Elle conservait une photo représentant Deo Van Dan, son mari, Deo Van An, son père et le général Salan ensemble sur des fauteuils autour d'une table basse. Madame Deo Van Dan décédée à Toulouse le 2 février 2017 était l'incarnation de ces personnes fidèles à notre pays.

## L'année 1958 en Algérie

L'année 1958 est une année riche en événements liés à l'Algérie qui est, depuis deux ans, gouvernée par Robert LACOSTE, ministre résidant en Algérie.

Tout a commencé au mois de

février, avec ce que l'on a appelé « l'affaire de Sakiet » qui a vu l'aviation française, après des tirs de D.C.A. contre un avion français, bombardier un camp de l'Armée de libération nationale (A.L.N.) algé-

rienne, implanté à proximité d'un village tunisien. Robert LACOSTE avait prévenu : « La France ne pourra plus tolérer que l'on attaque ses forces sans exercer le droit de poursuite. »

Mais ces représailles sont habile-



ment exploitées par le gouvernement tunisien, allié du F.L.N. et tournent au désavantage de la France, dont le gouvernement vacillant ne parvient pas à éviter une mise en accusation devant l'O.N.U. et l'intervention des Etats-Unis et de l'Angleterre qui proposent leurs « bons offices » pour arbitrer la situation.

La colère commence alors à gronder en Algérie alors qu'en métropole, le gouvernement traverse une longue crise qui se conclut par la démission du gouvernement de Félix Gaillard le 19 avril. Pendant près d'un mois, jusqu'au 12 mai, le pouvoir reste vacant. Des rumeurs de plus en plus fortes courent, dénonçant les négociations qui seraient envisagées avec la rébellion par le futur gouvernement que Robert PFLIMLIN tente de constituer.

Robert LACOSTE qui n'envisage pas de participer à ce gouvernement, quitte alors discrètement l'Algérie où il vient de conduire, pendant deux ans une action énergique qui permet d'envisager le succès de la lutte contre la rébellion. A Alger comme à Paris, la République est absente. Revenu en Dordogne, l'ancien président du Conseil général regrettera, devant ses électeurs « que les efforts et les immenses résultats déjà acquis soient trop souvent ignorés ou méprisés volontairement par une fraction des milieux dirigeants et par des pays étrangers, pourtant alliés de la France. »

## Les causes du 13 mai 1958

Soudain, le 9 mai, un événement va précipiter les événements. Un communiqué du F.L.N., bientôt relayé par le journal Le Figaro et la radio, annonce que trois soldats français, qui étaient prisonniers en Tunisie depuis 18 mois, ont été exécutés :

« Le commandement militaire de l'Armée de libération nationale com-

*munique que, le 25 avril 1958, le tribunal spécial de l'A.L.N. siégeant sur le territoire national, a condamné à mort pour tortures, viol et assassinat contre la population civile de la mechta Ram El Souk, région de La Calle, trois militaires français. La sentence a été exécutée le 30 avril 1958, à l'aube. »*

A l'annonce de cette nouvelle effroyable, les autorités militaires et le monde combattant d'Algérie se mobilisent pour rendre un hommage solennel aux trois victimes et élever de vigoureuses protestations.

L'armée prévoit d'organiser le 13 mai, à Bougie, une cérémonie où les trois militaires seront décorés, à titre posthume, de la croix de la valeur militaire et de la médaille militaire. Dans la plupart des villes d'Algérie, les anciens combattants décident de s'associer à cet hommage en se rassemblant à la même heure, devant leur monument aux morts.

A Alger, une foule immense converge vers le majestueux monument aux morts qui domine le plateau des Glières et les autorités ont bien du mal à venir déposer leurs gerbes.

En effet divers mouvements politiques, animés par les réseaux gaullistes et des associations d'étudiants ont lancé un ordre de grève générale et de manifestation le même jour.

Sitôt la cérémonie achevée, les meneurs mobilisent la foule et la lancent à l'assaut du bâtiment où siège le Gouvernement Général d'Algérie. C'est la révolution ! Il ne reste plus que quelques heures à vivre à la IV<sup>ème</sup> République, avant l'appel au général de Gaulle, qui instituera, quelques mois plus tard, une nouvelle Constitution.

Le 13 mai constitue ainsi l'acte de naissance de la V<sup>ème</sup> République.

C'est aussi l'anniversaire de la mort de ces trois soldats français

dont l'histoire se mêle depuis 60 ans, à l'histoire de la République.

## Qui étaient les trois fusillés ?

Jacques FEUILLEBOIS, du 18<sup>ème</sup> Régiment de Dragons, René DECOURTEIX et le sergent Robert RICHOMME, du 23<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie ont été faits prisonniers alors qu'ils participaient à une patrouille entre le poste de Roum El Souk et le village de La Croix, proche de la frontière tunisienne, sur la côte méditerranéenne.

Accrochée à mi-chemin de son itinéraire par une forte unité de l'A.L.N. provenant de Tunisie, la patrouille de douze hommes résiste vaillamment pendant plus d'une heure, en attendant les secours. Mais lorsque ceux-ci, alertés par la fusillade, arrivent sur les lieux, ils découvrent les corps de cinq hommes, dont le capitaine commandant le détachement et leurs trois véhicules légers incendiés.

Quatre rescapés, qui sont parvenus à s'enfuir le long d'un oued, rejoignent le poste dans la soirée et l'on constate alors qu'il manque trois hommes : FEUILLEBOIS, DECOURTEIX et le sergent RICHOMME.

On apprend un mois après qu'ils sont prisonniers et détenus dans un camp de l'armée tunisienne, à Souk El Arba. Puis, le 1<sup>er</sup> janvier suivant, leurs familles reçoivent une lettre d'eux qui les rassurent.

Au mois d'avril suivant, le F.L.N. communique des photos à une agence de presse américaine pour démontrer que les prisonniers sont bien traités. Puis plus rien.

Et c'est un an plus tard que l'on apprendra, brutalement, leur exécution, le 30 avril 1958.

SOLDIS ALGERIE (avec l'autorisation du général Fournier, président de Soldis)

A l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la mort

du Sergent Robert RICHOMME (23<sup>ème</sup> R.I.), du soldat René DECOURTEIX (23<sup>ème</sup> R.I.)

et du cavalier Jacques FEUILLEBOIS (18<sup>ème</sup> Dragons), prisonniers fusillés par l'ALN le 30 avril 1958

en Tunisie, l'Association SOLDIS ALGERIE invite tous ceux qui souhaitent honorer la mémoire des militaires français portés disparus en Algérie à se joindre au ravivage de la Flamme qui aura lieu à l'Arc de Triomphe, à PARIS, le lundi 30 avril 2018, à 18 h 00.

# LA VIE DE L'ASSOCIATION

## RECTIFICATIF

Dans le numéro 330 du Combattant page 4, le nom du Grand Chancelier de la Légion d'honneur a été estropié. Il fallait lire Général PUGA, ce que nos lecteurs n'auront pas manqué de faire. La rédaction prie le Grand Chancelier de bien vouloir accepter ses excuses.

## ALES

L'assemblée générale de la section s'est déroulée le 16 janvier 2018 à la « maison du combattant » d'Alès. Sur un effectif de 23, 10 présents et 13 absents (malades ou convalescents dont 5 de plus de 90 ans).



Le président a remercié les cotisants donateurs, avec un mot de réconfort et souhaits de meilleure santé adressé aux absents malades ou convalescents.

Avant l'ouverture de la séance, l'assistance s'est levée en observant une minute de silence à la mémoire des amis défunts et entre autres les épouses de Edmond MARTIN, Marcel FERRON et Louis BUCHET, décédées en février, mai et septembre 2017 sans oublier les victimes des attentats auxquelles s'ajoutent les militaires en OPEX, morts pour la France.

Les rapports « moral-activités financier » ont été adoptés à l'unanimité.

15 h 35 : Accueil de MM. CHAPPELLE, secrétaire de l'ULAC, représentant le président COUDERC (excusé) ; de MARANS, président de l'UNC ; BLAHUTA, président du Souvenir Français. Excusé : M. HERAIL ; délégué AC, mairie d'Alès.

Question posée par M. JP BEAULIEU, membre actif inquiet du devenir des sections qui voient fondre leurs effectifs d'année en année à cause du vieillissement de leurs membres et qui ont des difficultés à renouveler leurs bureaux faute de candidatures. Il demande si le siège ACUF envisage à court terme une réorganisation du fonctionnement des sections en voie de cessation. Ce sujet sera présenté au président national, lors du congrès du 17 avril 2018.

En 2018, le président Gérard SCELERS et le vice-président Marcel FERRON, représenteront l'ACUF aux différentes cérémonies patriotiques à Alès et rendront visite aux amis anciens combattants, malades ou convalescents, ainsi qu'aux veuves, qui méritent toute notre attention.

A l'issue de la cérémonie du 8 juin 2018 au monument aux morts d'Alès, est envisagé un repas en toute convivialité.

15 h 45 : Fin de séance et pot de l'amitié, « galette et pétillant » puis remerciements du président SCELERS aux convives et en particulier à M. CHAPPELLE, pour son accueil chaleureux à la Maison du Combattant. A toutes et à tous bonne année 2018 et rendez-vous le 8 juin 2018. Continuons à conserver cet esprit de cohésion, qui nous permet de cheminer dans le temps et de nous retrouver chaque année avec autant de plaisir.

*Le président SCELERS*

## ARBOIS

L'assemblée générale de la section s'est déroulée en présence d'un nombre important de ses membres le 23 février.

A l'ouverture de l'A.G., le président remercie les membres présents d'être venus et demande une minute de silence en mémoire de trois adhérents décédés au cours de l'année écoulée puis il annonce l'adhésion de deux nouveaux membres.

Il évoque ensuite l'envoi de deux lettres au maire d'Arbois au sujet de la dénomination d'un square « Square du 19 mars 1962 ». Il n'a reçu aucune réponse.

Ensuite, M. Henri MULLER, qui a reçu au cours d'une petite cérémonie à la mairie d'Arbois l'insigne de porte-drapeau avec palme d'argent, est remercié par le président J.F. NEVERS de son dévouement sans faille durant 42 ans.

Le trésorier Gérard TREUVEY présente le compte financier. Bien que les ressources soient très limitées, grâce à une bonne gestion le bilan reste satisfaisant. Le compte est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé au vote pour le renouvellement du bureau. Président J.F. NEVERS ; vice-président : Jean BROCHET ; secrétaire : Jacques BAILLY ; trésorier : Gérard TREUVEY ; porte-drapeau : Henri MULLER.

Pour terminer la réunion, Jean-

François NEVERS remet à MM. Jean BROCHET, Jean-Marie GEILLON et Gérard TREUVEY le diplôme d'honneur de l'A.C.U.F avec médaille pour les remercier de leur fidélité et leur dévouement à l'association. Monsieur G. TREUVEY, trésorier, est membre de l'association depuis 55 ans.

Tous les membres et leurs épouses se sont retrouvés au Grapiot, à Pupillin, où le repas fut très apprécié.

## CHÂTEAUBRIANT – Don Alzheimer

Le mardi 5 décembre le président et le conseil d'administration de la section avaient le plaisir de recevoir dans leur local deux responsables de l'antenne de Châteaubriant « France Alzheimer Loire Atlantique ».



Madame Caillot, la présidente, nous a rappelé en quoi consistait le travail de l'équipe de bénévoles qu'elle dirige (accompagnement des malades et des aidants, déplacements aux domiciles des malades, activités diverses, etc...).

Le président Armand DUGUE lui a remis un chèque de 1000€, cette somme varie selon le résultat de nos activités (loto, thé dansant).

Cet argent servira d'une part au fonctionnement de l'unité de Châteaubriant et d'autre part à la recherche.

Chaque année nous aidons les associations telles que le Téléthon, la Ligue contre le cancer, France Alzheimer.

*Le bureau*

## CREUSE

### Centenaire des Pupilles de la Nation

A l'occasion du centenaire de la création des Pupilles de la Nation, Madame Jacqueline ROBELIN, adhérente de la section creusoise de l'ACUF a été choisie pour déposer une gerbe au monument aux morts de Guéret le 11 novembre avec Monsieur le Préfet de la Creuse Philippe CHOPIN.





Jacqueline est devenue pupille de la Nation par suite du décès de son père, l'adjudant-chef Eugène JOUANNY, mort pour la France en Indochine en 1954.

## EPINAY

L'assemblée générale s'est tenue le 20 janvier. Malgré les absences, le quorum est atteint et la séance débute à 10h 45. Le président présente tous ses vœux pour cette nouvelle année.

La présidence est assurée par M. Patrice SAIDONNI, M. Bernard PERDU vice-président et Mme Emilie GOBY trésorière.

Le bureau étant élu pour trois ans, nous procédons ce jour à son renouvellement. Il est proposé le renouvellement du bureau précédent en y ajoutant M. David POLDER qui aura en charge les festivités. Cette proposition est votée à l'unanimité à main levée.

Nous accordons une minute de silence pour nos amis disparus, avec une pensée toute particulière à notre amie Patricia ESU, actuellement hospitalisée des suites d'un cancer en phase terminale.

Bilan financier 2017 : les comptes nous ont été présentés par Madame GOBY. Nous avons pris acte de ce bilan, le budget a été respecté et accepté à l'unanimité. Nous remercions les membres pour le suivi et le respect de l'association.

M. Patrice SAIDONNI remercie, les porte-drapeaux MM. David POLDER et Jean-Claude LEROL pour leurs participations aux cérémonies, M. Bernard PERDU pour sa présence aux réunions, M<sup>me</sup> Emilie GOBY pour la tenue des comptes, M. Joseph LEDOUX pour son accompagnement au quotidien en plus de sa présidence aux prisonniers de guerre ainsi que les membres de l'association pour leurs présences lors des cérémonies.

Nous actons le renouvellement de la subvention accordée par la ville d'Épinay-sur-Seine et bien entendu, nous remercions monsieur le maire et

nos élus de faire perdurer l'histoire de nos anciens.

Notre demande de subvention pour l'achat de nouvelle plaque commémorative auprès du Conseil Régional ayant été refusée, nous envisageons une demande exceptionnelle auprès de la mairie. Une plaque valant 82€ l'unité vendue seule et 49,50€ l'unité par 12, il a été validé par les membres présents l'achat de 12 plaques commémoratives.

En cette année 2018, il a été décidé unanimement qu'un repas rassemblant les adhérents et les adhérentes, permettra de faire perdurer le respect et le souvenir de nos anciens. Une journée festive et amicale sera programmée le 9 juin 2018 afin de respecter le relationnel et l'amitié de chacun. Fin de séance 11h50, suivi d'un verre de l'amitié.

## FREJUS - SAINT RAPHAËL

L'assemblée générale de la section de Fréjus-Saint-Raphaël Var-Est a eu lieu au restaurant du centre de formation en hôtellerie-restauration Prom'Hôte Ifitel, à Saint-Raphaël, le vendredi 8 décembre 2017, à 11H30.

Après avoir accueilli M. Jean-François DEBAIZIEUX, adjoint au maire de Saint-Raphaël et M. Charles MARCHAND, adjoint au maire de Fréjus, tous deux en charge des affaires militaires communales, le président a salué les membres présents, tout particulièrement les présidents des associations patriotiques ou leurs représentants ainsi que les porte-drapeaux, membres de l'ACUF.

A cette occasion, il a complimenté le lieutenant-colonel Jean MORELLI, président du Comité d'Entente et de liaison des associations patriotiques de Fréjus-Saint-Raphaël, président départemental des membres de l'ordre national du Mérite et de la section de l'Union Nationale des Combattants de Fréjus-Saint-Raphaël pour sa promotion au grade de commandeur de l'ordre national du Mérite, au titre des services rendus au monde combattant et de sa nomination dans l'ordre national du Burkina Fasso pour son action humanitaire auprès des anciens combattants de ce pays.

Il a excusé les Grands Dignitaires, membres de l'ACUF, souffrants ou empêchés : le général Jacques JAUFFRET, ancien président de la section, les colonels Pierre DEGUE-

HEGNY et Fernand SCHILD et exprimé les regrets de MM. Philippe Michel-KLEISBAUER, député de la 5<sup>ème</sup> circonscription du Var et Pierre MONJAL, président régional de l'association des Anciens Prisonniers Internés et Déportés en Indochine, retenu auprès de son épouse souffrante.

Le président a ensuite proposé le respect d'une minute de silence à la mémoire des anciens combattants de l'agglomération de Fréjus-Saint-Raphaël décédés en 2017 et de tous les morts au service de la France notamment sur les théâtres d'opération extérieurs.

Le quorum étant atteint, il a déclaré que l'assemblée générale était ouverte et qu'elle pouvait valablement délibérer selon l'ordre du jour suivant : rapport moral, rapport d'activités, rapport financier, interventions des participants puis des élus.

### Rapport moral

Après avoir rappelé l'origine de l'association, créée en 1947 sous le nom d'Association des Anciens Combattants du Corps Expéditionnaire Français en Extrême-Orient, son changement de nom et son ouverture aux anciens combattants d'Afrique du Nord et des opérations extérieures, le président a indiqué que la section de Fréjus-Saint-Raphaël-Var Est demeurerait avec l'ANAPI, l'UNP et les anciens des Commandos de la Marine et de l'Armée de l'Air particulièrement attachée au souvenir de la guerre d'Indochine et à son Mémorial de Fréjus et qu'elle participait à toutes les cérémonies qui y sont organisées. Il a ensuite souligné la place des anciens combattants dans une société confrontée à la menace terroriste et il les a invités à prendre leur part dans l'information des jeunes générations tout particulièrement en ce qui concerne la vérité historique de notre pays et la fragilité de sa civilisation.

### Rapport d'activités

La vie de la section de l'ACUF de Fréjus-Saint-Raphaël-Var Est s'articule autour de trois grandes activités :

- la participation, avec son drapeau, aux manifestations patriotiques organisées dans l'agglomération de Fréjus-Saint-Raphaël et exceptionnellement dans les villes voisines,
- l'organisation d'un déjeuner bimensuel de cohésion précédé d'une let-

# LA VIE DE L'ASSOCIATION

tre d'information et suivi, dans la mesure du possible, par la présentation d'un DVD sur les combats du passé,  
- l'hommage funèbre aux anciens combattants de l'agglomération.

En 2017, la section était représentée au congrès de l'ACUF à Clermont-Ferrand avec 110 participants et 24 drapeaux représentant les 40 sections et les membres de l'association.

Localement, elle a participé à 22 cérémonies patriotiques et à 6 célébrations religieuses. Elle compte actuellement 51 adhérents sur la base d'une seule adhésion par famille. Sa lettre bimestrielle est distribuée à 95 destinataires.

## Rapport financier

Les finances de la section sont saines. Les comptes font apparaître un léger excédent de recettes d'un peu plus de 300€.

Le rapport moral et le rapport d'activités ont été approuvés à l'unanimité et quitus a été donné au trésorier.

Aucune question n'étant posée, le président a donné la parole aux élus. Ceux-ci ont félicité l'association pour la qualité de ses activités et sa contribution au devoir de mémoire.

Les demandes de subvention pour l'année 2018 ont été déposées auprès de mairies de Fréjus et de Saint-Raphaël.

L'assemblée générale achevée, un apéritif a été offert aux participants. Le déjeuner, suivi de la présentation d'une vidéo sur la guerre d'Algérie a réuni 40 personnes.

*Le Président*

## LYON

La section se porte bien ! Assemblée générale ce mardi 23 janvier au mess de garnison. Une soixantaine de participants. Moment de grande convivialité. Près de quarante personnes se retrouvent à l'issue de l'AG autour d'un repas très amical. 2 nouveaux membres à l'ACUF de Lyon : Vincent ROUX de Valréas, (66 ans) 3 ans de marine, présent aux



essais nucléaire de Mururoa et Jean-Pierre MURGUE (91 ans), capitaine de vaisseau, pilote de chasse.

*Photos 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de couverture de Thierry Servot-Viguier.*

## MAUBEUGE

Le président CORMORANT a reçu les adhérents de la section pour l'assemblée générale le 14 janvier. Il offre ses meilleurs vœux à tous et remercie le porte-drapeau et les anciens d'Indochine de leur présence à toutes les cérémonies. Dix-neuf sorties en 2017 pour la section et le drapeau porté depuis cinq ans par Marc BRISON.

La section compte en 2017 le décès de Ferdinand CHAPUT et il est associé à la minute de recueillement consacrée à tous les combattants morts pour la France et aux victimes des attentats.

Le président remercie de sa présence Luc LEBLANC, adjoint au maire et le représentant. Il remercie aussi la municipalité de toutes les aides accordées: subvention, gerbes et vins d'honneur.

Le trésorier, Francis VANDER-STCHELEN, présente les comptes qui sont approuvés.

Monsieur LEBLANC félicite la section pour toutes ses activités et la bonne tenue de notre association avant de convier les participants au vin d'honneur offert par la municipalité.

## MAYENNE

La section a tenu son assemblée générale samedi 17 février sous la présidence de Marcel COUSIN.

Après la minute de silence en mémoire des deux adhérents décédés au cours de l'année 2017, Louis BIARD, 91 ans et Pierre GUICGARD, 88 ans sans oublier les militaires morts pour la France, Marcel COUSIN a donné lecture du rapport d'activités. Après la présentation des comptes il est donné des informations sur notre association. L'ACUF 53 regroupe 20 membres avec une moyenne d'âge élevée, elle est l'une des plus anciennes associations patriotiques mayennaises. Au niveau national, il convient de noter la diminution très importante du nombre d'adhérents. Le vice-président fait ensuite, avec humour, une présentation des membres du bureau : président : Marcel Cousin ; vice-président : Xavier BARREAU ; secrétaire : Mado BOUTIER ; trésorière : Simone

BRUN ; porte-drapeau : René BULOT ; membre : Yves GABLIN.

## NANTES

### Le porte-drapeau récompensé

Le mardi 9 janvier la section se réunissait pour sa traditionnelle galette des rois, c'était aussi l'occasion de mettre à l'honneur notre ami Hervé LAURENT porte-drapeau de la section qui recevait le diplôme d'honneur des mains de Madame Evelyne PINTHIER, directrice départementale de l'ONAV-VG pour ses quinze années dans cette mission combien importante. Mme MAYER, conseillère municipale de Nantes chargée des relations avec les associations patriotiques et anciens combattants était également présente. Le président de la section ne manqua pas de féliciter Hervé au nom de tous les membres de la section tout en rappelant le rôle et la disponibilité nécessaire pour être porte-drapeau et dont le recrutement devient de plus en plus difficile. Après quelques informations diverses ce fut la dégustation de la galette des rois agrémentée par un petit groupe de deux clarinettes et de danseurs bretons d'un centre culturel breton local. L'après-midi se termina par le tirage de la tombola dans une ambiance particulièrement festive.



L'assemblée générale avait lieu le mardi 20 février 2018. Après l'émargement et le paiement des cotisations, le président Michel LE ROUX souhaite la bienvenue à tous les participants et déclara ouverte l'assemblée générale 2018 tout en excusant ceux qui ne pouvaient être présents. Il rappela comme il l'avait écrit dans son courrier du 31 décembre 2017 que l'année qui vient de s'écouler n'a pas apporté beaucoup d'améliorations dans notre pays et ailleurs: les guerres ont continué, les attentats en France et dans d'autres pays se sont développés et Daech a continué son œuvre dévastatrice dans le monde faisant de nom-



# LA VIE DE L'ASSOCIATION

breuses victimes, différentes élections ont agité le monde politique et les français, les migrants venant de pays divers nous ont laissé parfois perplexes, la nature s'est déchainée ici ou là, le chômage pose toujours de sérieux problèmes en particulier pour les jeunes, la misère se développe dans le monde, la délinquance s'accroît dans nos villes et nos banlieues et commence à toucher nos campagnes, nos militaires, nos policiers, nos gendarmes, nos pompiers sollicités de toutes parts tirent la sonnette d'alarme etc. etc... Heureusement et Dieu merci, il y a des gens responsables qui œuvrent pour essayer de trouver des solutions et améliorer les choses, alors soyons optimistes pour l'avenir !!! Je vous renouvelle donc à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2018 en vous souhaitant une année pleine d'espérance et de paix, de joies familiales et de bonne santé sans oublier de penser à nos amis de notre section qui sont malades, handicapés, et parfois trop isolés.

Après avoir excusé les absents, le président fit part d'une bonne nouvelle pour la section en annonçant 15 nouveaux adhérents en 2017 et deux depuis le début de l'année 2018. Quatre démissions ont été enregistrées pour des raisons de santé.

Malheureusement nous avons eu sept décès en 2017 dont notre vice-président Pierre JARNO et avons constaté que depuis 2011, c'est à dire depuis sept années nous avons eu 36 décès.

Le président demanda d'observer une minute de silence à leur mémoire ainsi que pour toutes les victimes des attentats et pour nos soldats tués au combat dans différents conflits où la France intervient.

Ce fut ensuite la lecture du rapport moral par Claude LEMOINE, membre du CA et le procès-verbal par Pierre-Louis GODIN. Les deux furent adoptés à l'unanimité.

Le trésorier Jacques GUERIN LESE présenta le rapport financier



suivi de l'intervention du vérificateur aux comptes Raoul GEOFFROY. Le rapport fut adopté à l'unanimité.

Le remplacement de Pierre JARNO, vice-président de la section, décédé au mois d'octobre nous amenait à élire un nouveau membre dans le CA. Malgré l'appel à candidature aucun candidat ne s'est hélas manifesté.

Le bilan de l'année du soixante-dixième anniversaire de notre association a été abordé et en particulier le congrès national à Clermont-Ferrand qui fut un très grand succès.

L'information a été faite sur le congrès national 2018 de l'ACUF prévu à Neuvy sur Breugeon les 17, 18, 19 avril ainsi que le congrès national de la FNAM qui doit avoir lieu à Nantes les 20 et 21 juin 2018.

La date de la sortie annuelle de la section a été communiquée, elle est fixée au mercredi 23 mai et aura lieu dans un circuit touristique vendéen. Pierre-Louis GODIN en a donné les grandes lignes.

Rappel du centième anniversaire de la Grande Guerre tout au cours de l'année 2018, expositions, conférences, cérémonie officielle du 11 novembre (nettoyement prévu des Tables Mémoriales et transfert de la statue de la Délivrance à sa place d'origine).

Rappel aussi de la date du 8 Juin pour les cérémonies d'hommage aux morts d'Indochine organisées par l'ACUF en collaboration avec le Comité d'Entente Indochine.

Le point a été fait concernant le Mémorial Indochine dont la date d'inauguration est en principe prévue le 8 Juin 2019. Le président accompagné de Claude LEMOINE a pris récemment contact avec le marbrier pour examiner le projet.

Le but de notre association et ses objectifs ont été abordés en reprenant les termes de Simone VEIL, notre devoir est de tout faire pour enseigner et transmettre aux jeunes générations.

Nécessité de recruter un deuxième porte-drapeau, pourquoi pas un jeune retraité motivé. A chacun d'essayer de le trouver.

Différents sujets ont ensuite été vus : le journal le combattant, obtenir des articles, les adresses mail pour communiquer plus rapidement, rappel de respecter les dates d'inscriptions pour les différentes manifestations etc. etc.

A la fin de l'assemblée générale le

président a remis la médaille de l'ACUF avec diplôme d'honneur à deux adhérents : Henri GOFFAUX et Raoul GEOFFROY pour leur fidélité à notre association.



Un film préparé par Arlette LE ROUX a été projeté, retraçant les activités et sorties de la section au cours de l'année 2017. Film très apprécié par tous

Aussitôt après, c'était l'apéritif, le déjeuner, la tombola, les chants, le tout dans une excellente ambiance.

## PUY DE DÔME

### Commémoration à Bellerive

En novembre, la section s'est rendue à Bellerive sur Allier près de Vichy pour rendre hommage à un membre du Bataillon français de Corée mort à Crève-Cœur. Cette commémoration s'est déroulée en présence du colonel LEE, chargé de mission de son Excellence, l'ambassadeur de Corée du Sud.



L'assemblée générale s'est tenue à l'hôtel St-Mart à Royat le 28 janvier 2018 en présence de M. Michel PROSLIER, adjoint en charge de la culture, de l'urbanisme et



# LA VIE DE L'ASSOCIATION

de l'habitat représentant M. Louis GISCARD d'ESTAING, maire de Chamalières, de M<sup>me</sup> Isabelle BOUEIX, directrice départementale de l'ONAC-VG 63, du général Jean-Paul VARENNE-PAQUET, président départemental de la SMLH, M. Alain JAUBERT, président du Comité de liaison des associations d'AC et VG de Chamalières et de plusieurs présidents d'associations et de leurs porte-drapeaux.

Le président SAINLANNE remercie les présents et demande une minute de recueillement à la mémoire des adhérents décédés : - Pierre BAILLIOT, André CHARRIER, Henri GUEGUEN et Guy STOCKY.

M. Michel PROSLIER devant se rendre à un rendez-vous demande à prendre la parole. Il transmet le salut du maire de Chamalières, absent en raison du décès d'une de ses sœurs.

« Un lien profond existe avec le monde combattant et ses associations, Louis GISCARD d'ESTAING étant le Président de l'Association des Villes Marraines des Forces Armées, dont Chamalières est marraine de la Flottille 36F basée à Hyères. Un VBCI porte également le nom de la ville et se trouve actuellement au Mali ».

Reprenant la parole, le président souhaite une bonne réunion dans un lieu chargé d'histoire ayant abrité les Services Secrets pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le rapport d'activités est présenté, celles-ci ont porté sur le congrès qui fut une magnifique réussite. Le rapport financier présenté par Paul MARQUES est adopté après la lecture du procès-verbal du vérificateur aux comptes.

Un diaporama, un film sur le congrès 2017 et un film de la messe seront mis en vente, sur commande, à l'occasion du congrès 2018 à Neuvy-sur-Barangeon.

Chaque acheteur recevra en outre un CD des photos prises lors du congrès par les membres nous ayant transmis leurs prises de vues.



Le président laisse la parole à Alain JAUBERT, président de la FNAM - Gr.71, président du Comité de Liaison des associations d'AC et VG de Chamalières (créé il y a 30 ans par Claude WOLFF).

Sollicité, M. J-Ph. MOULIN représentant l'ANMONM indique les conditions d'attribution des ordres nationaux, le cheminement des dossiers et les dates des différents décrets y afférant. Il indique les difficultés à recruter de nouveaux membres, difficultés qui vont augmenter en raison de la très importante diminution prévue des promotions.

Madame BOUEIX, ONAC/63, fait le point sur les activités de son organisme qui n'est pas une institution militaire mais qui représente l'Etat vis-à-vis des associations d'AC et qui est chargé de la solidarité et de l'action sociale.

Prévisions d'activités en 2018. Un projet similaire à un voyage effectué en 2014 est en préparation. Il consisterait en un voyage à Paris sur une journée avec visite du musée de l'armée et ravivage de la Flamme. Paul SAINTLANNE, trésorier du comité de liaison est chargé de la prospection d'un transporteur et d'un devis ainsi que de la recherche d'un financement.

Michel PIERRON : de l'AAPMA, rappelle que créée en 1948 celle-ci a 70 ans, et que la cérémonie de la Saint-Michel aura lieu le 7 octobre avec célébration d'une messe.

Après les remerciements et pour clore la réunion, le président offre l'apéritif.

## SEINE et MARNE

Le destin de Jean LEFEVRE a été marqué par l'armée et l'Indochine à l'âge de 18 ans. Nommé chevalier de la Légion d'honneur (décret du 5 avril 2017; JO du 7 avril 2017), sa décoration lui a été remise le 14 juillet 2017 à l'Hôtel de ville de Coulommiers par le colonel Bernard PRESSON.

Natif de Coulommiers en 1931, Jean LEFEVRE est engagé volontaire en 1949 pour l'Indochine dont il revient sous-officier d'infanterie de Marine et poursuivra son aventure militaire en 1953 à Madagascar.

Rappelé en 1956, il part à Tizi-Ouzou (Algérie). En 1958, il obtient le brevet de pilote d'hélicoptère et volera en opérations de nombreuses heures. En 1962, il obtiendra la médaille militaire et détient la croix

de la Valeur militaire et d'autres décorations dont la croix du combattant volontaire, et la médaille de reconnaissance de la Nation. Il quitte l'armée en 1966 pour reprendre une vie civile en travaillant de 1967 à 1992. Il s'implique dans des associations et fut notamment vice-président des médaillés militaires et durant une dizaine d'années vice-président de la section ACUF de Coulommiers. Jean LEFEVRE qui passe une retraite paisible dans sa ville de naissance est actuellement l'un des fidèles vétérans de la section

## VENDEE

L'assemblée générale s'est tenue le 28 février sous la présidence du colonel (h) Jean Claude FERON. Les membres de la section se sont réunis à la salle de l'amitié que la ville des Sables d'Olonne met gracieusement à disposition. Sur un effectif de 19, 10 étaient présents ou représentés.

Le président cite les camarades qui n'ont pu assister à notre réunion du fait de leur grand âge et/ou de leur éloignement : Claude GUITTON, Jacques LYET, André ROCHETEAU, Jacques TAILLE et Jean BENETOUX qui vient de subir une lourde opération.

Le président rend compte de la vie de la section au cours de l'année 2017 :

1° - Outre la présence de membres de l'ACUF à toutes les cérémonies de La Roche sur Yon et des Sables d'Olonne, les dates suivantes sont à souligner :

- 7 mai : la cérémonie en souvenir de Dien Bien Phû aux Sables d'Olonne, n'a pu être célébrée en raison de l'élection du Président de la République.
- 8 juin : commémoration nationale de la guerre d'Indochine à La Roche sur Yon où l'ACUF était représentée par Jean-Michel BERVOAS. A la même heure le président déposait une gerbe à la stèle Indochine aux Sables d'Olonne accompagné d'adjoints au maire.
- 5 décembre : commémoration nationale de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie à Olonne sur mer et à La Roche sur Yon.
- 24 janvier 2018 : assemblée générale suivie d'un repas au Château d'Olonne.

2° - Mouvements au sein de la section :

Nous déplorons le décès au mois



# LA VIE DE L'ASSOCIATION

de décembre de notre camarade Paul MAILLARD, membre fidèle et président de la section UNC des Sables d'Olonne ; une minute de silence est observée.

3° - Compte de résultat et bilan comptable de l'exercice :

L'exercice montre un solde de trésorerie de 1770.28€, y compris les intérêts du livret sous condition de l'annulation des frais administratifs de 30€ débités par la Société Générale.

4° - Prévisions 2018 : participation aux cérémonies officielles comme les années passées

La participation de nombre d'entre nous à toutes ces cérémonies est à souligner, avec une mention particulière pour notre porte-drapeau, toujours vaillant et digne.

Le président n'envisage plus

actuellement de participer au Congrès national faute de participant.

5° - Election du président et du bureau : le président est renouvelé dans ses fonctions à l'unanimité. Le bureau est constitué avec la répartition des tâches ci-après : président : Jean-Claude FERON, il prend en charge toute la correspondance (rédaction, émission, réalisation des étiquettes adresses), tient les comptes et détient le chéquier, se charge de la gerbe de fleurs ; vice-président en charge des relations avec la mairie de La Roche-sur-Yon et des cérémonies au chef-lieu : Jean-Michel BERVOAS. Secrétaire-trésorier : Paul PETITDIDIER, il palliera à l'empêchement du président,

contrôlera les comptes tenus par le président avant l'envoi au siège national et aidera autant que de besoin à la mise sous pli des courriers du président et à leur expédition ; il est le second détenteur de la signature bancaire. Chargé de cérémonie aux Sables : Michel LE GOUARD; il prendra en charge la présence des drapeaux, les contacts avec les associations patriotiques des Sables, l'organisation du pot de l'amitié et de l'intendance qui en découle. Porte-drapeaux : Paul NGUYEN et François-Charles BRION.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance et convie les membres à boire le pot de l'amitié et à participer au déjeuner organisé.

*Le président et le trésorier*

# LE CARNET DE L'ASSOCIATION

## DECES

- **Robert ANDRE**, adjudant de réserve ; combattant d'Algérie au sein du 8<sup>ème</sup> RPIMa ; section d'Arbois, fin 2017.
- **Madame Jeanne BOURRY** née Jeanne, Rose, Marie RAYNAUD, 99 ans ; ancienne PFAT, campagne d'Indochine, veuve du général Jacques Bourry, président de l'ACUF de 1994 à 2007. Installée en maison de retraite à Plaissan dans l'Hérault depuis le décès du général, y est décédée le 30 décembre 2017.
- **Marc BUCHERIE**, 86 ans ; combattant d'Indochine et d'Algérie ; officier de la Légion d'honneur, croix de guerre TOE avec 5 citations ; ancien membre du bureau de la section ; section du Puy de Dôme, le 6 mars 2018
- **Paul CLARY**, 90 ans ; capitaine honoraire de l'armée de l'air ; combattant 39/45, d'Indochine et d'Algérie ; ancien secrétaire national, ancien président de la section Côtes d'Amour et de Jade (St Nazaire). Très malade depuis plus d'un an, il avait cessé toutes ses activités associatives ; les obsèques se déroulent en présence de Michel LE ROUX, vice-président national et président de

la section de Nantes, de Bernard DETEE, président de la section Côte d'Amour et de Jade, de nombreux membres des deux sections et des représentants d'autres associations. Plusieurs drapeaux étaient présents. Des gerbes du président de l'ACUF, de la section Côte d'Amour et de Jade et une gerbe commune ACUF/ANORAA furent déposées. Section Côte d'Amour et de Jade, le 9 janvier 2018. (Voir page 4)

- **Claude FLIPOT**, combattant d'Afrique du Nord ; croix du combattant, médaille de reconnaissance de la Nation, médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en Algérie, insigne de porte-drapeau ; durant de longues années, porte drapeau de la section ; avait reçu la médaille de l'ACUF au cours de l'assemblée générale du 4 novembre 2017 section de Châteaubriant, le 8 décembre 2017. Huit drapeaux des associations locales lui ont rendu les honneurs.
- **René GIRARD**, capitaine, campagne d'Algérie ; section d'Arbois, fin 2017.
- **Paul MAILLARD** ; section de la Vendée, décédé en novembre 2017.
- **Désiré MAÎTRE** ; sergent-chef des

Troupes de marine, campagne d'Algérie ; section d'Arbois, février 2018.

- **Jean MASMONTTEIL**, ancien combattant, ancien président de la section de Versailles, section de Charente Maritime le 14 février 2018.
- **Pierre MAZET**, 93 ans, président de la section d'Angers durant de très nombreuses années, il avait démissionné en 2016 pour des problèmes de santé sans qu'aucun candidat prenne sa suite. Hélas aucun candidat n'avait voulu prendre sa suite ; obsèques célébrées le 4 décembre 2017.
- **Lucien METAIRIE**, 96 ans ; lieutenant-colonel (h) ; AET, promotion Indochine ; combattant 39/45, d'Indochine et d'Algérie ; officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 39/45, croix de guerre des TOE, croix de la Valeur militaire, chevalier de l'Etoile d'Anjouan ; section de l'Allier, le 30 janvier 2018.
- **Jacques OLIVIER** ; combattant d'Indochine et d'Algérie ; chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre des TOE avec 4 citations, croix du combattant, croix de guerre vietnamienne, médaille des évadés et plusieurs commémoratives ; section de

# LE CARNET DE L'ASSOCIATION

Fréjus-Saint Raphaël, le 31 décembre 2017.

- **Henri RIASSE** ; combattant d'Indochine et AFN ; chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre avec citation à l'ordre du régiment et de nombreuses autres décorations ; section de Limoges le 15 février 2018.

- **Robert VERBREGGHE**, 92 ans ; capitaine de l'Arme blindée cavalerie ; combattant 39/45, comme engagé volontaire, participe avec le maquis du Tarn à la libération de Gaillac et de Castres ; combattant d'Indochine (trois séjours soit 81 mois) et d'Algérie (68 mois) ; chevalier de la Légion d'honneur



remise en 2002 par le colonel Gardette, médaille militaire, croix de guerre TOE avec trois citations ; porte-drapeau de la section de la Légion d'honneur, hommage lui fut rendu par le général ROCHE président de la section au cours de ses

obsèques ; section de Drôme-Ardèche, le 15 novembre 2017.

## DECORATIONS

### Légion d'honneur

- **Guy GOMBERT**, ancien adjudant-chef du matériel, adhérent de la section de NANTES et ancien président départemental de l'Amicale des Chasseurs de Loire-Atlantique a été fait chevalier de la Légion d'honneur le 24 Septembre 2017 par le commandant Pierre EVERRARD. Engagé volontaire en 1951 au titre de l'armée de terre, il a effectué des campagnes en Indochine et en Algérie où il a été blessé au cours d'une action. Pour ces engagements et sa blessure, il a reçu différentes médailles et citations.

# L'ACUF VOUS INFORME

## Règles et usages lors de cérémonies au retentissement de l'hymne national.

Question écrite n° 00243 de M. Gaëtan GORCE (Nièvre – Socialiste et républicain) publiée dans le JO Sénat du 13/07/2017 – page 2200

M. Gaëtan GORCE attire l'attention de M. le Premier ministre au sujet des usages à observer lorsque retentit l'hymne national. L'article 2 de notre Constitution du 4 octobre 1958 fait de la Marseillaise notre hymne national, confirmant un principe établi depuis 1879. Celui-ci est joué régulièrement lors de cérémonies patriotiques, militaires, sportives, culturelles, voire, plus récemment d'hommage à des victimes civiles d'accidents ou d'attentats, ce qui conduit de plus en plus souvent nos compatriotes à s'interroger sur l'atti-

tude à adopter durant son exécution. Certains ont ainsi fait part de leur étonnement devant le comportement récent d'une championne d'équitation qui ne s'est pas découverte lorsque l'hymne national a retenti. D'autres se demandent si le fait pour des personnalités officielles d'entonner le refrain, voire de poser ostensiblement la main sur le cœur, constitue une attitude conforme à la tradition républicaine et à nos dispositions protocolaires.

C'est la raison pour laquelle il lui demande de bien vouloir lui rappeler ce que sont les règles et usages en la matière.

Transmise au Ministère de l'intérieur

Réponse du Ministère de l'intérieur publiée dans le JO Sénat du 07/09/2017 – page 2812

L'attitude à adopter lors de l'exé-

cution de l'hymne national n'est pas régie par la loi ou le règlement. Il convient cependant de garder une attitude respectueuse lorsque ce dernier est joué ou chanté. Si la manière de témoigner de ce respect peut varier, l'usage républicain commande de se mettre au garde-à-vous et, pour les autorités publiques porteuses d'un uniforme, de saluer lorsque l'hymne national ou un hymne national étranger est exécuté, sauf dans le cas d'une interprétation a capella. À rebours, toute attitude susceptible de caractériser un outrage à l'hymne national peut être punie par l'article 433-5-1 du code pénal d'une amende de 7 500 euros, complétée d'une peine de six mois d'emprisonnement si l'outrage est commis en réunion.

Source : JO Sénat du 07/09/2017 – page 2812

# LE SAVIEZ-VOUS

## ARMEMENT

Deux avions de combat russes de 5<sup>e</sup> génération Su-57 testés en conditions réelles en Syrie... Documents à l'appui, les médias russes ont fait état du transfert par Moscou de deux chasseurs russes de 5<sup>e</sup> génération Su-57 en Syrie. Ces deux appareils

dotés d'équipements électroniques sophistiqués ne fonctionnent pas encore à plein régime et la Syrie serait le lieu de leurs essais, a déclaré une autorité russe qui a requis l'anonymat. Le gouvernement russe n'a pas encore confirmé l'information. Néanmoins, la photo du 23

février prise par le satellite EROS-B, mis en orbite par un lanceur russe, montrerait deux Su-57 à côté de deux autres chasseurs Sukhoï dans la base aérienne russe de Hmeimim, à la périphérie de la ville de Lattaquié. Le Su-57 est toujours aujourd'hui dans sa phase d'expéri-



mentation par les ingénieurs du projet et par les autorités militaires russes, mais ces essais en vol se rapprocheraient de la fin. En effet, début février 2018, le vice-ministre de la Défense Iouri Borisssov a déclaré que le ministère russe de la Défense prenait déjà les Su-57 pour les tester au combat, les tests d'état de la première étape ayant pris fin, rapporte le site Defens'Aero.

L'appareil a été présenté au Salon aérospatial international MAKS-2017 avant d'être expédié en Syrie. Son déploiement dans la base de Hmeimim intervient environ deux semaines après les frappes des chasseurs de la coalition dirigée par les États-Unis sur la Syrie qui ont causé la mort de plusieurs civils russes. Les deux Su-57, derniers nés de l'avionneur russe Sukhoï et considérés comme des avions dits de 5e génération, se sont posés à Lattaquié aux côtés de quatre Su-35 Flanker-E, quatre Su-25 Frogfoot et d'un avion d'alerte avancée A-50U Mainstay.

*Press TV, le 27-02-2018 par Renseignor 1015 du 4 mars 2018*

## **La Corée du Nord annonce déployer ses missiles balistiques et ses ogives nucléaires...**

Le journal du parti nord-coréen au pouvoir, le Rodong Sinmun, affirme que l'armée de son pays accélère le déploiement de ses têtes nucléaires et missiles balistiques. Le quotidien a fait ce commentaire dans l'éditorial de vendredi. L'article indique que le pays est en possession de missiles balistiques intercontinentaux ainsi que d'autres propulsés depuis un sous-marin, et de bombes à hydrogène. Il insiste en déclarant que tous les préparatifs sont faits en cas d'éventuelle attaque nucléaire visant les États-Unis. L'éditorial affirme de plus qu'émettre le souhait de dénucléariser la Corée du Nord est encore plus extravagant que d'attendre que l'océan ne se retrouve à sec. Depuis le début des Jeux olympiques d'hiver de PyeongChang, P'yongyang cultive un climat de réconciliation avec Séoul. Mais la Corée du Nord a organisé une parade militaire le 8 février, la veille de la cérémonie d'ouverture des JO, profitant de l'occasion pour faire montre de son nouveau missile de classe ICBM, le Hwasong-15.

*Radio Japon international, le 23-02-2018*

## **EAU POTABLE**

### **Révolutionnaire ! Cette passoire en oxyde de graphène va rendre l'eau de mer potable**

Face à la raréfaction de l'eau potable, il est urgent de trouver des alternatives pour répondre aux besoins fondamentaux de la planète. Des chercheurs viennent de concevoir une membrane très prometteuse en oxyde de graphène pour désaliniser l'eau de mer et obtenir à terme de l'eau potable. Ils espèrent ensuite pouvoir distribuer leur tamis à grande échelle pour que le monde puisse tirer profit de la source d'eau inépuisable que constitue la mer.

Si les scientifiques savaient déjà comment tamiser de larges particules d'eau, il restait difficile de se débarrasser du sel. L'un des problèmes majeurs des membranes en oxyde de graphène réside dans leur tendance à gonfler une fois immergées dans l'eau ; or quand les pores sont engorgés, les particules passent plus facilement dans le tamis.

Dans leur étude publiée par la revue Nature Nanotechnology, l'équipe de scientifiques dirigée par Rahul Nair de l'Université de Manchester explique avoir conçu un tamis capable de filtrer efficacement l'eau de mer. Il allie une membrane évolutive à des pores qui, à l'échelle atomique, restent uniformes.

Afin de résoudre le problème du gonflement de l'oxyde de graphène, les scientifiques ont placé de la résine d'époxy de chaque côté de la membrane. Ils ont ainsi pu contrôler la taille des pores en créant des trous assez petits pour filtrer tous les sels ordinaires de l'eau de mer.

Une fois dissous dans l'eau, les sels ordinaires s'entourent de molécules d'eau, ce qui forme une sorte de coquille inclusive. Si les molécules d'eau peuvent passer individuellement dans le tamis, le chlorure de sodium a toujours besoin de l'eau pour circuler. Mais la taille de l'ensemble composé d'eau et de sels ordinaires est plus grande que les canaux du tamis, ce qui empêche le sel de passer.

Si la technique n'est pour le moment qu'un prototype de laboratoire, le tamis de l'équipe de Manchester semble très prometteur pour l'avenir des techniques de dessalement.

En plus d'être efficace, le tamis permet un dessalage rapide. D'après Nair, quand les pores du tamis sont

très proches en termes de taille (un nanomètre) des molécules d'eau, celles-ci s'agrègent et se connectent aux autres, ce qui permet d'accélérer le mouvement de l'eau. Les molécules d'eau, reliées entre elles par des molécules d'hydrogène, passent rapidement de l'autre côté du tamis grâce à la petite taille des canaux.

Le principal but de la recherche est de créer un dispositif de filtration capable de convertir l'eau de mer ou les eaux usées en eau potable. En effet, certaines régions du monde manquent encore cruellement d'eau potable, l'ONU prévoit d'ailleurs que d'ici à 2025, 14 % de la population mondiale pourrait être touchée par une pénurie d'eau, sans compter que les pays les plus pauvres ne peuvent s'offrir d'usines de dessalement.

L'eau de mer constitue une vaste ressource qui, une fois dessalée, pourrait étancher la soif de la planète...

Il existe déjà un certain nombre de centrales de dessalement utilisant des membranes en polymère pour filtrer l'eau de mer, mais le procédé est peu efficace et très coûteux.

L'objectif des chercheurs est aujourd'hui de favoriser un dessalement rapide et abordable avec un minimum d'énergie. L'oxyde de graphène est plus facile et beaucoup moins coûteux à créer en laboratoire que les couches uniques de graphène, ce qui permettrait de produire des tamis tout à fait abordables.

Selon Nair et son équipe, la membrane en oxyde de graphène dispose d'un potentiel important, permettant d'envisager une production en masse et une diffusion à grande échelle des tamis.

## **ENVIRONNEMENT**

### **Des girafes blanches filmées au Kenya : une première mondiale**

Une vidéo diffusée en septembre sur YouTube montre ce qui semble être les premières girafes blanches jamais filmées, créant la sensation parmi les observateurs de la faune.

Les images ont été prises en juin au Kenya. Comme le raconte le New York Times, un villageois rencontre trois girafes dans le comté de Garissa, à l'est du pays. Deux d'entre elles, un adulte et un girafon, arborent une couleur extrêmement pâle, proche du blanc.

Intrigué, l'homme se précipite auprès de rangers. Tout près de là vit une communauté spécialisée dans la

protection des antilopes. Alertés, ces conservateurs se dépêchent à leur tour d'aller capturer ces images rares. Celles-ci ont, depuis, fait le tour du monde. En janvier 2016, une girafe blanche avait été prise en photo en Tanzanie, mais pas filmée.

« Nous avons passé près de 20 minutes avec ces beaux animaux qu'on a eu le plaisir de pouvoir approcher pour prendre des vidéos et des photos, raconte l'un d'eux au quotidien new-yorkais. A notre grande surprise, une girafe de couleur normale tournait autour de la mère et son petit. Vous pouvez bien voir la différence. » Selon ce spécialiste, ces girafes blanches présentent les caractéristiques d'une condition génétique appelée leucisme, à qui certains tigres du Bengale doivent par exemple leur couleur blanche. Celle-ci, due à un déficit des cellules pigmentaires, se retrouve chez de nombreuses espèces animales.

Le leucisme est cependant différente de l'albinisme : contrairement aux animaux albinos, ces girafes blanches n'ont par exemple pas les yeux rouges, et certaines parties de leur corps, légèrement plus foncées, montrent qu'elles sécrètent bien de la mélanine par endroit.

*leparisien.fr 16 septembre 2017*

## MARINE

### Un bâtiment de guerre made in Algérie

Elle a été baptisée Raïs Hassen Barbiar 807. Elle mesure 62 mètres et pèse quelque 600 tonnes. Cette petite bête marine est la dernière-née des chantiers navals de l'Armée nationale populaire. Cette corvette est une réalisation à 100% algérienne. Sa construction avait été lancée en 2009, sa superstructure livrée en 2015, deux ans plus tard, c'est-à-dire en 2017, l'armement a été monté sur le bâtiment. Selon les spécialistes, cet armement ne diffère pas de celui des corvettes Djebel Chenoua. Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a inauguré cette réalisation, au cours de sa visite à la 2<sup>ème</sup> Région militaire à Oran. Gaïd Salah a inspecté les différentes composantes de la corvette et a reçu d'amples explications sur ce navire, en compagnie du général-major Saïd Bey, commandant de la 2<sup>e</sup> Région militaire et du général-major Mohamed Larbi Haouli, commandant

des Forces navales. Au niveau de l'Ecole supérieure de l'air, le général de corps d'armée a, d'abord, suivi un exposé global, présenté par le commandant de l'Ecole, avant d'inaugurer une nouvelle plateforme pour le décollage et l'atterrissage des avions. Il a procédé, ensuite, à l'inauguration de la Compagnie d'approvisionnement en produits pétroliers, « dont la réalisation, en tant qu'unité de soutien, entre dans le cadre du plan de développement de la chaîne logistique de l'Armée nationale populaire, et qui se caractérise aussi par la souplesse d'utilisation qui lui permet d'assurer les missions de transport, de distribution et de stockage du carburant, ainsi que l'analyse et le contrôle de qualité ». Le général de corps d'armée a poursuivi hier sa visite à la 2<sup>ème</sup> Région militaire par la supervision de l'exécution d'un exercice naval de tir au niveau de la façade maritime ouest, et tiendra une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la façade, ajoute le communicant.

*L'Expression Revue de presse de l'IHEDN 10 août 2017*

## MONDE

### La Chine construit la plus grande ville du monde, celle-ci est déjà plus peuplée que la Corée du Sud

Depuis le début des années 2000, la Chine s'est donnée pour mission de construire la plus grande ville du monde en combinant un certain nombre d'agglomérations afin de former une mégalopole géante. Avec une population actuelle de 57 millions d'habitants, le delta de la rivière des Perles aspire ainsi à devenir la plus grande mégalopole du monde à l'horizon 2030 et ainsi dépasser l'agglomération de Tokyo et ses 42 millions d'habitants.

Composé des régions de Hong Kong et Macao, ainsi que des préfectures de Canton, Shenzhen, Dongguan, Foshan, Zhongshan, Zhuhai et Jiangmen, le delta de la rivière des Perles est une plaine deltaïque située au sud de la Chine. Elle mesure environ la taille de la Virginie de l'Ouest mais possède une population 30 fois supérieure où chaque ville varie entre 2 et 14 millions d'habitants. La Chine a ainsi pour objectif de former d'ici 15 ans la plus grande mégalopole du monde en réunissant toutes ces communes en une seule et même agglomération de plus de 60 millions d'habitants, qui dégagerait une pro-

duction économique proche de 2 millions de dollars.

Le delta de la rivière des Perles a commencé à prendre forme en tant que zone urbaine pendant les années 1990 et représente l'expansion urbaine la plus rapide de l'histoire. L'idée principale de ce projet est de marier les ressources de chaque région environnante. Les autoroutes et les ponts relieront les villes nouvellement formées.

Cependant, le pays se rend compte que la croissance extrême est en proie à des défis. Peupler de nouveau gratte-ciel signifie que de nombreuses personnes auront besoin d'une infrastructure de base, que la Chine n'a pas encore construite. Les hôpitaux, les écoles et les transports ne permettent actuellement pas d'accueillir les nouveaux habitants de ces mégapoles.

Ainsi l'année dernière, le gouvernement chinois a rejeté 17 projets de construction coûtant 17,6 milliards de dollars. Même avec une baisse significative des prix des logements, plus de 60 millions d'appartements en Chine restent inhabités. Alors que le secteur de l'immobilier représente environ 30 % du PIB de la Chine, il est impossible pour le pays de soutenir l'économie sans relancer cette industrie vitale.

Afin de réaliser ce projet pharaonique, la Chine doit donc faire face à plusieurs problèmes économiques et sociologiques. Mais que celle-ci se rassure, le classement des plus grandes villes du monde est toujours dominé par Shanghai et ses 23 millions d'habitants. (Soo Curious pour daily Geek show 08.07.16)

## PENURIE

### Le Vietnam manquera de sable en 2020

Selon les experts, le Vietnam manquera de sable en 2020. L'extraction illégale est pointée du doigt. Le prix du sable destiné à la construction est passé de 15,5 à 35 USD dans le delta du Mékong. Hô Chi Minh-Ville pourrait connaître une hausse encore plus marquée d'ici la fin de l'année. Les scientifiques cherchent dès à présent des matériaux de remplacement tels que la cendre des centrales thermiques ou la pierre concassée.

*Revue de presse du consulat général de France à Ho Chi Minh ville, semaine 7 au 11 août 2017*



# Réunion - LYON



# Assemblée Générale - Nantes





## Galette - Nantes



## Récompense Porte-drapeau - Nantes

